

Jugez-vous bien le couleurs ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 40

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les frères siamois.

Cette curieuse association de deux êtres humains a longtemps intrigué le monde savant et l'autre. Après avoir promené dans les deux mondes le phénomène de leur union, les deux frères siamois Eng et Chang ont résolu de dissoudre une société qui a 59 années d'existence ; et c'est à Paris qu'ils vont faire prononcer leur séparation de corps, de par le bistouri des chirurgiens.

La nature a gratifié ces deux hommes d'une sorte de trait-d'union, masse charnue douée d'une grande vitalité, ayant de 10 à 12 pouces anglais de circonférence, et située dans le voisinage des organes essentiels à la vie, le cœur et les poumons.

Le phénomène que présente l'union des deux frères siamois n'est pas sans antécédent. Buffon a tracé l'histoire de deux charmantes jeunes filles que la nature avait soudées l'une à l'autre par le dos.

Généralement ces créatures extraordinaires ne fournissent pas une longue carrière : les Siamois font exception. Voici leur histoire en quelques mots. L'Europe étonnée les vit pour la première fois en 1818, conduits par le capitaine Bunker, qui les amenait de leur pays natal. Sous la direction d'un Barnum intelligent, ils se mirent à parcourir l'ancien et le nouveau continent, excitant sur leur passage une lucrative curiosité. Riches bientôt, ils allèrent s'établir dans la Caroline du Nord, où ils achetèrent des terrains considérables ; là ils fixèrent l'attention de deux charmantes sœurs qui ne firent aucune difficulté de se laisser conduire à l'autel. Dix-huit enfants sont nés de cette double union ; neuf de chaque côté.

Ce ménage à quatre ouvre à l'esprit des horizons nouveaux et pique au plus haut degré la curiosité ; mais nous devons nous borner à des suppositions, car les deux frères se sont tracé par écrit un *modus vivendi* dont aucun d'eux n'a le droit de s'écarter ; peut-être ce curieux traité sera-t-il publié quelque jour avec toutes ses piquantes révélations.

On conçoit facilement que du jour où ils ont été riches, les frères siamois aient eu la pensée de jouir isolément d'une fortune acquise en commun ; mais comme l'opinion des médecins était partagée au sujet de la possibilité du partage, Chang s'opposa énergiquement à toute tentative de désunion. Aujourd'hui, il est revenu sur sa première détermination et paraît décidé à rompre définitivement leur

vieille liaison. Un nuage, dit-on, aurait traversé l'existence si unie des deux frères, et ils seraient en froid depuis plus de cinq ans. S'ils ne se parlent pas, comme on l'assure, la position doit être intolérable.

L'origine de leur brouille remonterait à la guerre d'Amérique, leur patrie d'adoption. Eng, unioniste féroce, aurait rencontré dans son frère un séparatiste acharné ; il ne fallait rien moins que l'intervention de deux familles explorées pour arrêter un duel imminent.

D'autres prétendent que l'un des deux frères étant malade, le traitement auquel il est soumis engendre certaines exigences qui font péniblement sentir à son compagnon l'inconvénient de l'existence commune.

Quoi qu'il en soit, ils sont résolus à subir une opération que la mort de l'un d'eux peut, du reste, rendre inévitable d'un moment à l'autre. Ils ont décidé de confier leurs destinées à l'un des princes de la chirurgie française, le célèbre Nélaton.

L'opération n'est peut-être pas aussi dangereuse qu'on le suppose ; chacun des frères pouvant être malade isolément, il est à supposer qu'il n'y a pas entr'eux une connexion étroite d'organes importants. L'avenir leur réserve donc toute une série de sensations nouvelles. Il nous semble déjà entendre l'unioniste Eng s'écrier au moment de sortir seul : « Je crois que j'oublie quelque chose... mon mouchoir de poche peut-être?... Ah ! non, c'est ce fédéraliste de Chang.

Jugez-vous bien les couleurs ?

Il est une infirmité de la vue, plus commune qu'on ne le croit, qui est connue sous le nom de *Daltonisme* ; elle consiste dans une perception imparfaite ou erronée des couleurs. Dalton, célèbre physicien anglais, qui constata sur lui-même cette infirmité, ne distinguait pas le rouge du vert ; pour lui, les fruits et les feuilles du cerisier avaient la même teinte.

Le daltonisme prend des proportions plus ou moins grandes suivant les individus ; chez quelques-uns, l'inaptitude à percevoir les couleurs s'étend à une ou deux couleurs seulement ; chez d'autres, elle a un caractère plus général ; le cas le plus fréquent est celui de Dalton.

Dans une récente communication faite à la Société

des sciences de Lyon, M. le professeur Fournet, qui est lui-même atteint de daltonisme, a mentionné quelques cas assez curieux; il a connu deux élèves de l'École des mines qui, n'ayant aucune idée nette des couleurs, ne pouvaient pas distinguer les minéraux; l'un d'eux faisait des lavis carmin avec l'encre de Chine, quoiqu'il prétendit prendre plaisir à voir une galerie de tableaux; le second était fils d'un miniaturiste en vogue.

Ce défaut de la vue, qui paraît inné, est souvent héréditaire; il est plus commun qu'on ne croit, car on a vu des individus arriver à un âge assez avancé sans se douter qu'ils ne voyaient pas comme tout le monde.

M. le Dr Potton, de Lyon, mentionne le fait que dans les magasins d'étoffes, de soierie notamment, il faut congédier une foule d'employés qui ne parviennent jamais à distinguer les nuances. Les administrations de chemins de fer, en France, doivent soumettre les postulants à certains emplois à des épreuves très sérieuses pour s'assurer qu'ils peuvent distinguer un feu rouge d'un feu vert; le nombre des exclusions paraît être considérable.

C'est donc avec raison que l'adage populaire dit :

Des goûts et des couleurs il ne faut discuter.

S. C.

Les lunettes magnétiques.

Nos lecteurs se souviennent encore sans doute du succès prodigieux qu'obtinent en 1866, pour la guérison des migraines les plus violentes, les casseroles en cuivre étamé. La vogue fut telle, que bon nombre de personnes sujettes aux névralgies s'attachèrent à prévenir le mal au lieu de l'attendre, et remplacèrent par une casserole le bonnet de coton traditionnel.

La batterie de cuisine servant ainsi à deux fins dans la plupart des ménages et l'idée de se fourrer la tête dans toutes les casseroles de la maison se généralisant de plus en plus, il survint un désagrément que l'on n'avait pas prévu.

La migraine, en partant, ne manquait jamais de priver la tête du patient de quelques-uns de ses ornements. Aussi l'année 1866, célèbre par la bataille de Sadowa, figurera-t-elle sur les almanachs futurs comme celle où l'on a trouvé le plus de cheveux dans la soupe.

La vogue des casseroles cessa bientôt, il est vrai, mais le principe fut maintenu et un industriel prussien s'appropriant l'idée en fabricant des montures de lunettes, dont les branches, moitié cuivre et moitié zinc, remplacent avec avantage l'usage de la casserole.

Les lunettes magnétiques (c'est le nom qu'on leur donne) laissent peut-être un peu à désirer sous le rapport de l'élégance, mais les personnes sujettes à la migraine ne sauraient s'en plaindre. Il est d'ailleurs plus commode de porter des lunettes que de se coiffer d'un chaudron, et puis, ne faut-il pas toujours préférer l'utile à l'agréable.

Le 65 et le Bismark.

Dialogue surpris entre deux paysans du Jorat.

Bragà lo soixante-cin tant que vos voudrâi, vos dio mè que lo Bismark l'è on bon vin, qu'on paut baire à sa sâi; è pu l'è franc, l'è riond, n'è pas traitro coumeint clliau soixante-cin, que vos copan lè tzambè, et que vos laissan su la tzerraire..... craiva kie.

— T'as biau dere, Pierro, l'è tot parâi on boun affère qu'on verro dè soixante-cin : cein vos fâ tzau à l'estoma, cein vos refâ on hommo, na pas ci penatzet dè Bismark, qud l'ein faut baire on pot po lo cheintre.

— Dio pas ke sâi croûio, et quand l'ein attrapo onna golâie, mè tigno pas à la trâblia, preuva ke mè va. Mâ tot parâi n'è pas on vin dè sorta : dé qu'on ein a dou verro avô la guierguetta, vos pllantè kie; na pas lo Bismark l'è tot dè tieu, vos fâ ser-vice à l'occasion et vos raminè s'n'hommo à l'ottô : lo Bismark? l'è on vin d'écheint, l'è on vin fo (fort) et on vin dè chrétien que ne vos tiè pas. Vatequie mon mot... Heuh! onna botoille dè Bismark!

— T'einlèvâi avoué ton Bismark! t'einlèvâi avoué!... Bâivo onna quartetta dè soixante-cin, mè lâvo prau lè boui avoué mon bringue (cidre) dè boutzenè... Heuh! quartetta dè soixante-cin.

— Allein! à la voutra!... po accordâ lè z'opinions.

— S'on vâut, mâ bâivo pas à la santé dè ton Bismark.

Châlet-à-Gobet, 27 septembre 1868.

L. F.

Correspondance.

Lausanne, le 1^{er} octobre 1868.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez annoncé il y a quelques semaines que M. Meylan, de Genève, avait été chargé par le département de l'instruction publique et des cultes de donner aux écoles normales un cours d'essai sur la musique chiffrée. Permettez-moi, monsieur, d'entretenir un instant vos lecteurs de quelques résultats de ces leçons.

Il y a eu six cours simultanés, chacun de dix séances : trois aux écoles normales, deux aux écoles primaires et un au Musée industriel; ce dernier, qui était public, a été fréquenté par une soixantaine de personnes, appartenant pour la plupart au corps enseignant primaire.

J'ai suivi ces cours avec régularité, surtout aux écoles primaires et au Musée industriel, et je dois dire que M. Meylan a donné ses leçons avec entrain, simplicité et profonde connaissance de cause; il a surtout le don précieux de faire aimer sa personne et son enseignement.

Aussi on a pu voir et entendre de ses élèves de 10 à 11 ans franchir facilement des difficultés tonales et rythmiques devant lesquelles plus d'un amateur de musique usuelle serait resté coi. Mais le résultat le plus remarquable et aussi le plus précieux